

Charenton magazine

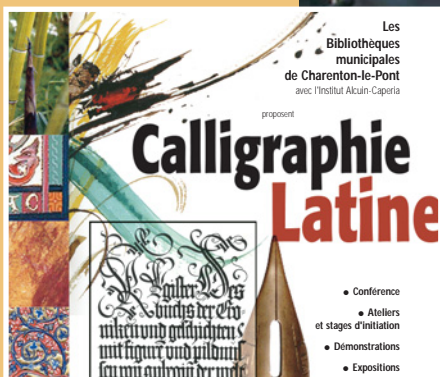
N° 109 - Novembre 2005



Mercredi 9 novembre
Réunion sur le PLU au T2R



Maurice Chevit au T2R
dans "Brooklyn Boy"



Journées sur la
calligraphie latine

DOSSIER

Regard sur les POMPIERS de la Nativité

SOMMAIRE

p. 3

Editorial

Le mot du Maire

p. 4/13

Actualités



Education : le nouvel inspecteur d'Académie en visite à Charenton
Enfance : on vote dans les établissements scolaires - Séjour humanitaire à Ankasina
Nouvelles technologies : un site Internet en constante évolution
Portrait : Patrick Guillemain, un comédien bien dans sa peau et dans sa ville
Services publics : la Poste renouvelle ses boîtes aux lettres
Arrêt sur images : la Semaine bleue - 23 ans de jumelage avec Zichron Yaacov
Actions commémoratives : le Général Dubourdieu à l'honneur

p. 14/16

Dossier

Regard sur les sapeurs-pompiers de la caserne de la Nativité

p. 17/19

Cadre de vie

Urbanisme : réunion de synthèse sur le Plan Local d'Urbanisme
Le point sur les travaux qui se finalisent

p. 20/21

Vie économique

Succès du 9^e Carrefour de l'Emploi - Nouveaux commerçants

p. 22/23

Culture

Vos prochains rendez-vous - A l'affiche des théâtres

p. 24

Vie associative

L'AIDAPAC a reçu la certification NF

p. 25

Sports

Trophées du sport : Charenton récompense ses sportifs
Téléthon 2005, mobilisons-nous !

p. 26

Tribune libre

Expression des groupes politiques

p. 27

Bloc-notes

Informations pratiques

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Mardi 8 novembre de 16 h 30 à 20 h
Portes ouvertes "Bibliothèque pour tous"

Dimanche 20 novembre - 15 h 45
Les heures musicales de Saint-Pierre

Mercredi 9 novembre - 20 h 30 au T2R
Réunion publique sur le PLU

Mardi 22 novembre - 18 h 30 au T2R
12^e Trophées du Sport

Vendredi 11 novembre
Commémoration de l'Armistice de 1918

2, 3 et 4 décembre
Exposition-vente du Service Retraités

Judi 17 novembre - 19 h 30
Conseil municipal

3 décembre - de 9 h à 17 h
Téléthon 2005

Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Je souhaite que vous soyez nombreux le mercredi 9 novembre à participer à la réunion de synthèse organisée au Théâtre des 2 Rives au sujet du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) établi pour les quinze prochaines années dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est en effet l'avenir de votre commune, de son urbanisme, de son environnement, de ses voies de communication qui est en jeu. Un film sur l'évolution de la ville y sera également présenté.

Bien sûr, Charenton a déjà atteint ses limites en matière d'accueil de nouveaux habitants. Il n'y a plus guère de terrain à bâtir sur notre territoire communal. Mais c'est une raison de plus pour rester vigilants, pour préserver notre cadre de vie et conserver à notre ville son caractère agréable. Les orientations que nous retiendrons ensemble permettront à la commune de réaffirmer la volonté de ses habitants face aux grandes administrations (Etat, Région, Département) et entreprises publiques (SNCF, Voies Navigables de France, EDF,...). Un seul exemple : la protection phonique, à laquelle aspirent fort justement les Charentonnais situés en bordure de l'autoroute A4 ou des voies SNCF, et qui est une priorité absolue ; je m'y attacherai.

Ce mois-ci, nous avons souhaité également mettre l'accent sur deux services publics particulièrement essentiels. La Poste tout d'abord qui, à Charenton, a mis en place une nouvelle organisation destinée à mieux répondre aux attentes des usagers.

Les pompiers ensuite, corps militaire très apprécié, auxquels nous souhaitons rendre un hommage mérité. Vous découvrirez ainsi que les Charentonnais dépendent du 2^e groupement d'incendie situé à la caserne de la Nativité dans le XII^e arrondissement de Paris. Environ vingt interventions rythment la journée de ces hommes qui sauvent des vies et qui savent ce qu'aider veut dire.

Je veux aussi attirer votre attention sur deux autres rendez-vous : celui du Téléthon le 3 décembre prochain et bien sûr auparavant celui du 11 novembre. Enfin, vous retrouverez de belles images de la Semaine Bleue, très fréquentée par nos retraités charentonnais et mauritiens, de la traditionnelle Poule au pot et des nombreuses manifestations culturelles qui jalonnent notre calendrier charentonnais.

Votre Maire



Jean-Marie Brétilion
Conseiller général du Val-de-Marne



Didier JOUAULT, nouvel Inspecteur d'Académie de Créteil, en visite à Charenton.



Didier Jouault (à gauche sur la photo) s'est entretenu avec les élèves de l'école Aristide Briand, qui votaient ce jour-là pour désigner leurs représentants au Conseil des élèves.

Quelques semaines seulement après sa nomination en qualité d'Inspecteur d'Académie de Créteil, Didier Jouault a honoré de sa présence la Ville de Charenton, en compagnie de Marc Guével, Inspecteur départemental, en charge de la 5^e circonscription.

Une visite dans l'une des écoles maternelles et primaires de la ville, a permis à Didier Jouault de mesurer l'investissement important de la Municipalité dans le domaine scolaire.

En sa qualité de Conseiller général du Val-de-Marne, Jean-Marie Brétillon a également fait part à l'Inspecteur d'Académie des difficultés liées aux problèmes d'effectifs au collège La Cerisaie (740 élèves accueillis cette année).

Outre l'insistance du Maire sur ce sujet, l'Inspecteur d'Académie a reconnu qu'il devenait urgent de trouver une solution.

■ *Un lycée d'enseignement général*

Pour terminer cette visite à Charenton, le Maire lui a présenté le grand projet de la commune : la construction d'un lycée polyvalent de 720 places, sur un terrain de 7 200 m² situé à l'angle de la rue de l'Embarcadère et du quai des Carrières. Ce terrain a d'ores et déjà été remis au Conseil Régional d'Ile-de-France qui y construira le futur lycée qui doit ouvrir ses portes en 2009.

L'Inspecteur d'Académie a assuré le Maire de son grand intérêt pour ce dossier, qu'il s'engage à suivre avec la plus extrême attention.

On vote dans les établissements scolaires !



Les journées glisse urbaine ont été l'une des réalisations du Conseil Municipal des Jeunes.

Réélection du Conseil Municipal des Jeunes, désignation des délégués de classe... c'est le temps des élections pour permettre aux jeunes de s'impliquer davantage dans la vie locale.

"Construire une vraie politique de la jeunesse ne peut s'envisager qu'avec les jeunes eux-mêmes", soulignent Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse et Marie-Hélène Magne, Conseillère municipale déléguée à l'enseignement public secondaire. "L'objectif du Conseil Municipal des Jeunes est de leur permettre de défendre leurs idées, d'élaborer des projets en collaboration avec la Municipalité et de devenir des interlocuteurs actifs".

■ Elections et campagne électorale

Les conseillers municipaux juniors élus en novembre 2003 parviennent au terme de leur mandat. Ils ont ouvert la voie et donné vie à des projets tels que la création d'une cinémathèque, les journées glisse urbaine ou la randonnée familiale...

De nouvelles élections auront lieu les 14 et 15

novembre, au collège La Cerisaie. Sont donc électeurs et éligibles, tous les collégiens des classes de 4^e, 5^e et 6^e. "20 candidats, principalement des élèves de 5^e, ont déjà montré leur motivation en présentant des projets dans tous les domaines, notamment le sport, la culture ou l'humanitaire", signale Yamina Amara, coordinatrice du Conseil Municipal des Jeunes.

La campagne électorale se déroule actuellement et les collégiens disposent d'une dizaine de jours pour choisir leurs futurs représentants.

La première séance officielle du CMJ se tiendra en présence du Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon. La durée du mandat est de deux ans.

■ Porte-parole d'une génération

D'autres élections ont eu lieu en octobre dans les écoles primaires Aristide Briand et Robert Desnos. Il s'agissait de désigner, pour cette année, des représentants au Conseil des élèves (1 à 2 par classe), chargés de s'exprimer au nom de leurs camarades, sur des questions contribuant à améliorer la vie de l'école.

Quelques exemples d'actions menées l'an dernier : tracés de jeux dans la cour de récréation, mise en place d'un règlement des cours de récréation, questions portant sur les menus des repas à la cantine...

EN BREF

► VACANCES DE NOËL ET D'HIVER

Pensez aux inscriptions en centres de loisirs pour les vacances de Noël et les prochaines vacances d'hiver !

Pour permettre aux équipes d'animation d'organiser l'accueil des enfants dans les meilleures conditions, des **pré-inscriptions sont obligatoires avant le 25 novembre 2005**.

Rappel : les ouvertures sont établies en fonction des réservations.

Des formulaires ont été adressés aux familles. Ils sont également disponibles directement sur Internet www.charentonlepont.fr/culture/page/centres_loisirs.php ou au Service Enfance en Mairie.

► SÉJOURS À LA MONTAGNE

La municipalité organise des séjours en centres de vacances pour les 6/12 ans, du 4 au 11 février à Aussois (Savoie) et du 11 au 19 février à Molines (Hautes-Alpes). Au programme des réjouissances : ski découverte, séjour Nature et chiens de traîneaux, constructions d'igloos... L'Aliaj propose également des séjours pour les 11/17 ans à Chatel et à Toussuire, du 4 au 11 février (inscriptions dès le 4 décembre).

Le guide des séjours Hiver/Printemps sera disponible fin novembre.

Pour les séjours "Ville", les inscriptions ont lieu du 12 au 16 décembre 2005.

Service Enfance en Mairie - 16, rue de Sully Tél: 01 46 76 47 75 / 84 / 85.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Fermeture le mardi après-midi.

► INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour la rentrée de septembre 2006, les inscriptions scolaires ont lieu du lundi 5 décembre 2005 au vendredi 3 mars 2006. Se présenter au Service Enfance, 16, rue de Sully, avec les pièces suivantes : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile (quittance de loyer ou d'électricité).

Séjour humanitaire à **Ankasina**

Les sept jeunes bénévoles charentonnais et mauritiens sont rentrés d'Ankasina (Madagascar). Un mois pour aider des enfants dans le besoin avec Soeur Thérèse, cela se raconte...

Le 11 octobre dernier, à l'Espace Delacroix, dans le cadre de la Semaine bleue, ils sont venus partager cette expérience avec les retraités charentonnais et mauritiens et porter témoignage de l'aide concrète qu'ils ont apportée cet été aux enfants d'Ankasina, quartier pauvre au nord de Tananarive, la capitale malgache.

■ Voyage et partage



Tiziri Benhacine



Isaure Bezançon

Au cours de cette soirée, un journaliste malgache a parlé de son pays, puis les jeunes bénévoles ont fait partager leur expérience humaine et diffusé le film de leur séjour humanitaire. Un moment fort en émotion où chacun a pu mesurer la grande pauvreté dans laquelle vivent les enfants d'Ankasina.

Pour Sophie Beauvillier, animatrice à Saint-Maurice et qui a initié ce projet, l'expérience est concluante *"même si c'était parfois difficile pour l'équipe de prendre conscience de ce monde-là. Nos principaux objectifs ont été réalisés : réfection des bâtiments, encadrement et animations pour les enfants et surtout, nous étions là également pour les nourrir!"*

Pour Isaure, Marie, Tiziri, Emmanuel, Etienne, Jérémy et Mathieu, ce séjour restera inoubliable. *"Les journées commençaient dès le lever du soleil à 5h. Les animations pour les petits occupaient les matinées et après-midis, sachant qu'on comptait huit personnes pour 130 enfants de 5 à 12 ans. A midi, c'était un simple bol de riz. Le soir, on préparait déjà la journée du lendemain, et on a travaillé à la réfection des bâtiments. Nous ne sommes pas des supers héros, mais nous sommes très contents de cette expérience"*, a confié l'un des jeunes bénévoles.

Si les voyages forment la jeunesse, cette mission humanitaire à Ankasina, bien loin de leur quotidien confortable, aura permis aux jeunes charentonnais et mauritiens d'élargir encore plus leur horizon.



Marie Lacharme

Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton, et Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, également présents lors de cette soirée, ont exprimé leur forte volonté de pérenniser la contribution de nos deux villes, à une telle action de solidarité.

Retrouvez les images filmées par les jeunes bénévoles cet été à Ankasina sur notre site Internet www.charentonlepont.fr.



Le groupe de jeunes, accompagné de Soeur Thérèse et de Sophie Beauvillier, ont été reçus par le Ministre de la Santé malgache, qui les a remerciés pour leur action humanitaire.

www.charentonlepont.fr

Un site en constante évolution

Le site Internet de la ville, c'est 1 600 pages d'informations et de services à la disposition des Charentonnais.

Récompensé par 2@ @ aux Labels Villes Internet 2004, il l'est aussi par le nombre de ses visiteurs.

Dès la page d'accueil du site, les internautes découvrent l'actualité de la ville et peuvent choisir entre trois grandes rubriques "Découvrir", "Vivre" et "Entreprendre" pour "surfer" sur une multitude d'informations accessibles également - c'est une des nouveautés de l'année 2005 - aux personnes non-voyantes.

■ Un lien facilité par l'interactivité

Vitrine de la ville, le site veut faciliter, par l'interactivité, les échanges entre les habitants et les services municipaux, indépendamment de toutes contraintes d'horaires et de distance. Quinze services de la Ville participent à sa mise à jour pour une information à la fois actualisée et facile d'accès.

Directement en ligne, les parents peuvent inscrire leurs enfants en centres de loisirs selon des dates précises. Depuis cette année, extraits d'actes de naissance, de mariages et autres formulaires d'Etat-civil peuvent être commandés en ligne, ainsi que diverses publications municipales (guides de la ville, guide des sports ou de la culture, Charenton Magazine...). La liste des ouvrages des bibliothèques municipales et leur disponibilité, est, elle aussi, consultable en ligne !

The screenshot shows a Microsoft Internet Explorer browser window displaying the website. The page title is 'Centres de loisirs - Microsoft Internet Explorer fourni par la mairie de Charenton-le-pont.' The address bar shows 'http://www.charentonlepont.fr/culture/pages/centres_loisirs.php'. The main content area is titled 'CENTRES DE LOISIRS' and includes sections for 'Fonctionnement', 'Horaires', and 'Inscriptions'. The 'Horaires' section contains a table with columns for 'MATIN' and 'SOIR'. The 'Inscriptions' section has a table with columns for 'DECEMBRE' and 'JANVIER'. The right sidebar contains 'Adresse', 'Documentation', 'Liens Internet', and 'Pour en savoir plus...'. The footer of the page reads 'Ville de Charenton-le-Pont © 2004 - Tous Droits Réservés'.

■ Les toutes dernières nouveautés du site

* **Un plan interactif** pour se situer dans la ville en un simple clic, repérer un lieu ou un équipement municipal ou encore découvrir Charenton avec photos panoramiques à 360°, images satellites, clips vidéos et cartes postales.

* **Un service de baby-sitting et gardes partagées** en ligne spécialement conçu pour mettre en relation parents et baby-sitters. Ce service est proposé en partenariat avec l'Association des Familles de Charenton. L'offre et la demande deviennent interactives, en toute sécurité : chaque nouvel arrivant choisit un mot de passe et seules les personnes inscrites peuvent accéder à la liste. www.charentonlepont.fr/afc

Pour contacter le Maire-Adjoint chargé des Nouvelles Technologies : patrick.segalat@charentonlepont.fr

Le saviez-vous ?

➡ Nombre de connexions en moyenne par jour : 380 depuis le début de l'année et 466 en septembre.

➡ Pourcentage d'augmentation de connexions par rapport à 2004 : 270 % depuis le début de l'année 2005 et 94 % sur le mois de septembre 2005.

➡ Nombre de pages lues en moyenne par jour : 1 260 depuis le début de l'année et 1 840 en septembre.

EN BREF

▶ PRIME DE CHAUFFAGE

Le Centre Communal d'Action Sociale attribue pour l'année 2006 aux Charentonnais retraités ou handicapés, une prime de chauffage, variant de 66 € à 95 € selon les ressources.

Pièces à fournir :

- quittance EDF-GDF d'octobre 2005 (ainsi que celle d'octobre 2004 pour les nouveaux demandeurs),
- photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu 2004,
- justificatifs des dernières ressources 2005.

Dépôt du dossier au Service Retraités.
Centre Alexandre Portier
21bis, rue des Bordeaux
du 28 novembre au 16 décembre.

▶ TRANQUILLITÉ VACANCES : toujours plus de succès

L'opération Tranquillité Vacances connaît chaque année un succès plus important. 159 Charentonnais ont demandé cet été à bénéficier de ce service gratuit qui permet de signaler son départ en vacances au commissariat de police.

Ainsi, les patrouilles assurent une surveillance discrète du domicile. Pensez-y, avant de partir, rassurés, en vacances.

Commissariat de Police
26, rue de Conflans
Tél. 01 43 53 61 20

▶ PASSEPORT POUR LES USA

Depuis le 26 octobre, pour rentrer aux États Unis, il faut un passeport à lecture optique (délivré avant cette date) et un visa.

Attention la date de délivrance est celle indiquée sur le passeport et non celle du dépôt du dossier. Le délai d'obtention est actuellement d'une douzaine de jours.

Renseignements :
Service des Affaires générales
16, rue de Sully
Tél. 01 46 76 46 50

Patrick Guillemain, un comédien bien dans sa peau et dans sa ville !



Actuellement à l'affiche d'une pièce où il réalise une performance d'acteur, "La peau du personnage" au Théâtre le Funambule, Patrick Guillemain est tombé un jour sous le charme tranquille de Charenton.

Nous l'avons tous déjà vu à la télévision, notamment dans le rôle de l'inspecteur Fabre dans la série Nestor Burma, au cinéma, ou dans de nombreuses pièces de théâtre. Sa voix nous est également familière à travers les personnages de Barney ou Flanders des Simpsons, ou encore Bugs Bunny et Spirou. Actuellement, il réalise une sacrée performance d'acteur au Théâtre le Funambule, dans une pièce de théâtre, "La Peau du personnage".

■ Une qualité de vie charentonnaise appréciée

Depuis peu, les Charentonnais ont l'occasion de le croiser dans la ville.

"Mon installation à Charenton s'est faite par hasard ! Un samedi, je cherchais un endroit tranquille et sympathique pour déjeuner, j'ai découvert le Bistrot de Charenton, appris qu'il était à vendre, et en suis devenu son heureux propriétaire !"

Installé à deux pas du Théâtre des 2 Rives, Patrick Guillemain lie ainsi le métier de comédien à celui de la restauration. Deux activités qui se rejoignent dans la convivialité et la relation avec les gens. "A la différence de la télévision ou du cinéma, le théâtre demeure un espace vivant, en contact avec le public et je retrouve cet échange avec les gens, ici à Charenton, une ville où l'on respire et où l'on peut donner aux clients ce qu'ils recherchent, du calme, un accueil attentionné et du temps".

Depuis toujours, Charenton est la ville de résidence de nombreux artistes. Avec l'arrivée récente de Patrick Guillemain, elle confirme encore une fois son attractivité !

Patrick Guillemain dans "La peau du personnage"

Mise en scène : Gérard Hernandez
Musique originale : B. Pasquini et C. Nègre
Tous les lundis à 21h

Théâtre le Funambule - 53, rue des Saules
75 018 Paris. Réservations : 01 42 23 88 83

La Poste à Charenton

Le Centre de distribution du courrier de Charenton a changé d'organisation de distribution et renouvelle son parc de boîtes aux lettres.

Ces différentes améliorations devraient permettre d'alléger les files d'attente aux guichets.

Suite à différentes entrevues avec Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, dans le but de faciliter le quotidien des Charentonnais, le Centre courrier de Charenton a étalé la distribution de l'intégralité du courrier et des lettres recommandées sur la commune à 6 jours sur 7 au lieu de 5, depuis le 20 septembre. Jusqu'à cette date, le trafic était réduit de 50% le samedi et les recommandés n'étaient pas distribués, surchargeant ainsi les présentations aux guichets en début de semaine.

Le samedi, considéré comme un jour de distribution intégrale, allège ainsi les files d'attente. D'autre part, le ratio de distribution a été ajusté en fonction du nombre de guichets rue de Paris et à l'annexe rue Pasteur. Il passe à 65 % rue de Paris (4 guichets) et à 35% pour l'annexe (2 guichets).

■ De nouvelles boîtes aux lettres

D'ici la fin de l'année, de nouvelles boîtes aux lettres jaunes, plus esthétiques, vont être implantées progressivement sur la commune. Elles serviront également de dépôt pour les facteurs et remplaceront ainsi les coffres marrons qui encombrant parfois les trottoirs.

■ Des "boîtes drive" nouvelle génération



Charenton dispose aujourd'hui d'une "boîte drive", rue Pasteur. Il s'agit d'une boîte aux lettres "nouvelle génération" qui permet aux Charentonnais de poster leur courrier sans descendre de voiture, évitant ainsi le stationnement en double file. Une autre face côté trottoir permet aux piétons de déposer leur courrier et garantit également la sécurité des agents de La Poste lors de la collecte. Deux autres "boîtes drive" seront prochainement installées au 50, rue de Paris et à l'angle des rues Necker et Port aux Lions.

■ Des caddies pour remplacer les vélos

Aujourd'hui, sur les 22 facteurs de Charenton, 8 ont échangé leur vélo contre un... caddie. Ces derniers encombrant moins les trottoirs que les vélos et permettent même un gain de temps sur la tournée. "Ce nouveau caddie, un peu surrélevé, est beaucoup mieux que les anciens ! Plus pratique, il apporte aussi plus de confort lors de la distribution du courrier" se félicite Claudine Ligbé, agent de La Poste à Charenton depuis 9 ans (notre photo).



Le saviez-vous ?

84% des lettres sont distribuées à J+1 contre 62% il y a 2 ans. Sur la zone de Charenton et de Saint-Maurice, 70 000 objets (lettres, journaux...) sont distribués par jour.

Une Semaine bleue, active et joyeuse !

Forte affluence pour une belle semaine de fête ! La Semaine bleue organisée par la Communauté de communes de Charenton-Saint Maurice a permis aux retraités de nos deux villes de partager passion et joie de vivre, à travers de nombreuses activités.



- 1 - Salle comble au T2R pour le spectacle d'ouverture
- 2 - Soirée orientale à la Résidence Jeanne d'Albret
- 3 - Atelier pâte à sel à la halte-garderie
- 4 - Soirée brésilienne à l'Espace Toffoli
- 5 - Atelier cuisine avec les enfants des centres de loisirs
- 6 - Exposition de peinture "inter-génération"
- 7 - Randonnée pédestre dans Paris
- 8 - Après-midi dansant "Les années 60"



La Poule au pot aux couleurs du Brésil

Samedi 8 octobre, le traditionnel dîner-spectacle du Comité des Fêtes s'est déroulé dans une conviviale ambiance brésilienne. Plus de 600 personnes se sont retrouvées au gymnase Henri Guérin pour se divertir aux rythmes de la Samba et découvrir les saveurs culinaires du Brésil. Entraînés par l'orchestre de Jacques Noël, les participants ont dansé jusqu'à l'aube !



Lire en Fête

Charenton a participé à la 17^e édition nationale de "Lire en Fête", les 14 et 15 octobre derniers. Les bibliothèques municipales et le Théâtre des 2 Rives ont partagé avec les Charentonnais les plaisirs du livre, de l'écrit et de la lecture, à travers des spectacles pour enfants et adultes. Michel Hindenoch, célèbre conteur, a fait voyager son public à travers les truculentes "Renardises" de notre lointain patrimoine oral. Salle comble au petit t2r pour une délectation pour tous les âges !

Pose de la première pierre de la résidence du Petit Château

Mercredi 19 octobre, rue du Petit Château, dans le quartier de Valmy, a été posée la première pierre d'un projet architectural réalisé par Eiffage Construction. Pour le Maire de Charenton, cette première pierre est "porteuse d'espoir pour le quartier résidentiel de Valmy et pour la ville, car il contribuera à recomposer l'image de la Porte de Charenton".

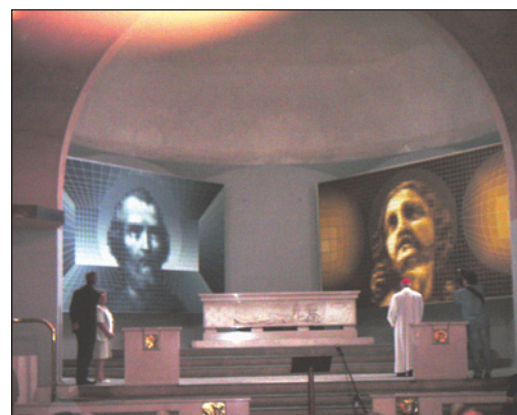
Aux frontières de Paris, à proximité du Bois de Vincennes et bénéficiant d'un réseau de transports en commun diversifié, cet ensemble immobilier livré au second semestre 2007, comprendra une résidence "Tourisme d'Affaires" pour les chefs d'entreprises de passage à Charenton. Il permettra également la restauration de la façade du 18^e siècle des anciennes écuries, rue du Petit Château.



Deux toiles monumentales de Vasarely prêtées à l'église Saint-Louis de Marseille

Le 16 octobre dernier, en présence d'André Vasarely, fils de l'artiste, le Maire de Charenton et Valérie Fruaut, Maire-Adjoint chargée de la Vie culturelle, ont participé à la cérémonie officielle d'installation des deux toiles de Vasarely prêtées par Charenton à la ville de Marseille, en présence d'élus de Marseille et d'Aix-en-Provence et de l'Évêque, Monseigneur de Panafieu.

L'architecture moderne de l'église Saint-Louis, construite en 1933/1935, se prête parfaitement à l'œuvre artistique de Vasarely. En confiant ces deux tableaux religieux uniques de Vasarely ("Le Christ" et "Saint-Pierre") à l'église Saint-Louis, la Ville poursuit sa politique d'éducation artistique et de sensibilisation à l'art contemporain. En effet, l'église Saint-Louis mène des actions culturelles auprès des jeunes de ce quartier ouvrier et populaire de Marseille, en organisant des expositions et des ateliers pour les familiariser avec l'art contemporain.



Déjà 23 ans de jumelage avec Zichron Yaacov

Accompagné de Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort et de Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, Jean-Marie Brétilon a répondu à l'invitation de son homologue israélien en conduisant une délégation municipale à Zichron Yaacov, commune israélienne avec laquelle des liens d'amitié profonds sont régulièrement entretenus depuis la mise en place du jumelage en mai 1982.



Jean-Marie Brétilon a inauguré la place "Charenton-le-Pont".

Le Maire de Zichron Yaacov, Eli Aboutboul, avait tenu à accueillir du 6 au 10 octobre dernier la délégation charentonnaise, au moment même des fêtes de nouvelle année ; une marque d'amitié et de convivialité qui aura été le fil conducteur de ce séjour ponctué notamment par l'inauguration d'une place "Charenton-le-Pont" à Zichron Yaacov, mais aussi par des instants d'émotion et de recueillement comme la visite du Musée de la Shoah "Yad Vashem" à Jérusalem.

■ Faire perdurer la tradition francophone

Les membres de la délégation ont pu se faire par eux-mêmes une image objective d'Israël, confortée par les propos toujours empreints de solennité, de calme et de

détermination de Shimon Pérès, Prix Nobel de la Paix, qui a pris le temps d'accorder un long moment de son agenda très chargé.

Compte tenu du passé historique de la commune de Zichron Yaacov, fondée par des familles venues de Roumanie sous l'impulsion du Baron Edmond de Rothschild, et donc de l'empreinte de la langue française dans cette région, Jean-Marie Brétilon a insisté sur la nécessité de faire perdurer cette tradition francophone par un certain nombre d'actions, notamment dans le domaine culturel, destinées à maintenir voire développer l'usage du français. Les deux communes ont matérialisé ce souhait de développement de leur partenariat par la signature d'un protocole.

Un jumelage, c'est aussi mieux se comprendre et mieux se connaître ; nul doute que ce déplacement aura permis aux élus charentonnais de mieux appréhender la réalité de la société israélienne au travers de Zichron Yaacov, ville qui en quelques années a considérablement évolué démontrant ainsi un dynamisme économique constant.



La délégation municipale a rencontré le Prix Nobel de la paix, Shimon Pérès.

Dix élèves du Conservatoire municipal André Navarra, sur la scène de la cathédrale Saint-Christophe de Belfort.

Lors du 19^e Festival International de Musique Universitaire de Belfort (FIMU), les jeunes artistes de l'ensemble de musique de chambre du conservatoire de Charenton, la "Bande de Harpes", se sont illustrés lors d'un concert donné à Belfort, après avoir enregistré un disque (malheureusement non disponible à la vente) sous l'impulsion et la direction de leur professeur Valérie André de Milleret. Félicitations !



Le Général Dubourdiou à l'honneur

Le Général Gérard Dubourdiou, Commandeur de la Légion d'Honneur, a été récemment élevé à la dignité de Grand Officier dans l'Ordre national du Mérite.

C'est comme appelé du contingent en Algérie que Gérard Dubourdiou a commencé sa carrière militaire en 1956. Quarante ans plus tard, il l'a terminée en tant qu'Officier général au ministère de la Défense. Installé à Charenton depuis neuf ans, bénévole dans le secteur associatif et très impliqué dans le monde combattant et militaire charentonnais, le Général Dubourdiou œuvre au maintien du devoir de mémoire.

■ Une carrière militaire exceptionnelle

Après sept années de campagne en Algérie en qualité d'officier de réserve, où il a été cité quatre fois et blessé, le Général Dubourdiou a intégré l'armée d'active en 1965, puis s'est reconverti dans l'artillerie nucléaire.

Diplômé de l'enseignement militaire supérieur, le Général Dubourdiou a été en 1974, chef de cabinet chargé des relations publiques du Général commandant de la 7^e division à Mulhouse pendant trois ans, puis affecté pour son second



poste d'état-major dans les Forces Françaises en Allemagne.

De 1993 à 1996, en qualité de chef de poste, puis chargé de mission auprès du Directeur de la Protection et de la Sécurité de la Défense, son domaine de responsabilité a englobé l'ensemble des plus hautes autorités de la Défense.

■ Une forte implication dans la vie associative

Originaire du Sud-Ouest, marié et père de trois enfants, le Général Dubourdiou réside à Charenton où il consacre *"la moitié de son temps au bénévolat et le reste à sa famille"*. Il s'engage avec dynamisme dans l'action associative à la SEMLH du Val-de-Marne (Société d'Entraide des

Membres de la Légion d'Honneur), à l'ANOCR (Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite, des veuves, veufs et orphelins d'officiers) et au conseil départemental de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre). *"C'est parce que je vis à Charenton que je participe aux grands rendez-vous des commémorations patriotiques de la Communauté de communes. La vie m'a assez bien servi, il est normal que je le rende en soutenant autant que je peux le monde combattant"*.

Avec un parcours exemplaire de dévouement au service du pays, de la collectivité militaire et des anciens combattants, le Général Dubourdiou se verra très prochainement remettre les insignes de grand Officier dans l'Ordre national du Mérite. Nous le félicitons très



Commémoration de l'armistice de 1918

Vendredi 11 novembre 2005

10 h : Messe "Pour la Paix et pour les Morts de toutes les guerres" à l'Église Saint-André de Saint-Maurice

10 h 45 : Formation du cortège pour le défilé

11 h 10 : Cérémonie au Monument aux Morts de Charenton

11 h 40 : Défilé vers la Mairie de Charenton

12 h 10 : Cérémonie au Monument aux Morts de Saint-Maurice

DOSSIER

Les sapeurs-pompiers

Re sur les Pom de la N





regard pompiers activité

A Charenton, lorsque l'on appelle le 18, sait-on d'où viennent ceux sur qui l'on compte tant ? Ils sont 52 sapeurs-pompiers militaires à veiller à notre sécurité, prêts à intervenir 24h sur 24h, depuis la caserne de la Nativité, située dans le 12^e arrondissement à Paris.

"Nous ne sommes pas très connus des Charentonnais car la caserne ne se situe pas sur Charenton, c'est dommage!" regrette l'Adjudant Fabien Hequet. Raison de plus pour que *Charenton Magazine* rende visite aux pompiers qui sauvent la vie des Charentonnais. Une belle occasion de rappeler leur disponibilité sans mesure et de saluer leur action.

La Brigade des sapeurs-pompiers de Paris est une unité du génie de l'armée de terre française. Elle intervient sur Paris et la Petite Couronne en 3 groupements d'incendie bien distincts (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis ou Val-de-Marne). Chaque groupement, commandé par un Colonel, veille à une partie de Paris et à l'un de ces départements et se compose de huit compagnies d'incendie, chacune commandée par un Capitaine, et regroupant 2 à 5 centres de secours.

Les pompiers de la Nativité appartiennent au 2^e groupement d'incendie, en charge du 12^e arrondissement et de la totalité de la commune de Charenton. Ils sont cinquante deux, dont, depuis peu, trois femmes. Moyenne d'âge : 25 ans et surtout une capacité physique optimale ! Ils sont 17 à rester sur place chaque jour. Chacun doit assurer en tout 135 jours de garde par an (pas plus de 3 jours et demi à la suite) et 25 jours de réserve (où la journée se termine à 17h).



La caserne de la Nativité dispose de deux engins-pompe, utilisés pour le feu, les secours à victimes et d'un Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes, avec une échelle de secours mesurant 30 mètres.

■ En cas d'alerte !

Bien sûr, une journée type est à tout moment interrompue par des interventions. "Il faut savoir qu'une journée compte 19 à 20 départs" précise l'adjudant Hequet. Ces derniers agitent également les nuits (4 à 5 départs en moyenne).

"80% des interventions sont du secours à victimes. On constate une augmentation des personnes en détresse (prises de médicaments pour tentatives de suicide, alcoolisme), de même que beaucoup d'aides à personnes impotentes, du fait du vieillissement de la population". Un tiers des interventions a lieu à Charenton. La majorité occupe le 12^e arrondissement. Le centre d'appels (le 18) répartit les urgences entre les différentes casernes, en fonction de leur situation géographique. Dans le bureau des opérations et de transmission, on reçoit ces urgences sous forme de petits textes faxés instantanément, sur lesquels sont définis les cas à traiter (intoxication médicamenteuse, personne malade ou blessée, fuite d'eau...). L'adresse signalée est complétée par un numéro que le sapeur-pompier repèrera aisément sur un grand plan quadrillé et numéroté par secteurs déterminés.

L'adjudant Hequet repère sur un plan le trajet le plus rapide pour rejoindre le lieu d'intervention.

■ Au delà du secours, des actions avec la Ville

Les pompiers participent également aux commissions de sécurité organisées pour tous les bâtiments publics et les locaux communaux recevant du public. La caserne de la Nativité assiste régulièrement aux commémorations organisées par la Ville. Mais, davantage dans l'action, toujours motivés par le sport et par un puissant esprit d'équipe et d'entraide, les pompiers organisent entre eux des championnats (natation, course à pieds, gymnastique), et participent aux Foulées charentonnaises. Ils vidangent chaque année la fosse de plongée du Complexe sportif Télémaco Gouin. "Nous avons de très bonnes relations avec les services techniques de la ville. Et puis ils nous rendent souvent service en nous prêtant des salles de sport ou la piscine pour nos championnats". L'an dernier, au profit du Téléthon, en plus des épreuves de natation auxquelles ils ont participé, les pompiers ont organisé un petit parcours ludique pour les enfants Charentonnais sur la place Aristide Briand. Il s'agissait de secourir une maison en carton d'où sortait une fumée non toxique au moyen d'une petite échelle.

Puis il y a les fêtes, avec le célèbre bal des pompiers le 13 juillet. "Nous l'avons organisé pour la première fois l'an dernier dans la cour de la caserne, c'était une réussite! L'an prochain, nous attendons encore davantage de Charentonnais !" ajoute l'Adjudant Hequet, convaincu que le bal donne l'occasion de faire connaître la caserne, en toute convivialité.



Une journée type à la caserne de la Nativité

6h30 : sonnerie générale pour le réveil, puis petit déjeuner. Le Caporal de jour passe dans les chambrées et s'assure que tout le monde est bien réveillé, sachant qu'un réveil manqué peut être fortement sanctionné.

7h : nettoyage de la caserne (cuisine, sanitaires, engins...)

7h40 : revue des locaux par le Chef de garde.

7h50 : rassemblement pour le "piquet d'incendie" qui détermine la répartition en équipe sur chaque engin.

8h15 : revue du matériel.

8h30 : sport (course à pieds dans le parc de Bercy ou le bois de Vincennes)

9h30 : douches

10h : rassemblement en tenue de feu. Chacun à la suite, doit monter sur la traditionnelle "planche", c'est à dire faire des exercices sur une zone déterminée (la planche) afin que sa forme physique soit évaluée. Puis manœuvres incendie et secourisme.

12h : repas sur place.

13h : nettoyage (Travaux d'Intérêt Général)

13h30 : rassemblement puis exercices de secourisme.

14h : répartition dans les services (remise, dessin, instruction et sport, HCCA Habillement Couchage Campement Ameublement, transmission, ordinaire et service de foyer, ou casernement).

17h : sport

19h : repas

Plan Local d'Urbanisme, participez à la réunion de synthèse au T2R



Plan Local d'Urbanisme
PLU

**Réunion
PUBLIQUE**

Jean-Marie BRÉTILLON
Maire de Charenton-le-Pont
et la Commission PLU

vous convient à une **réunion publique de synthèse**
sur le **Plan Local d'Urbanisme** de Charenton-le-Pont
Mercredi 9 novembre 2005/20h30
T2R - Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris

N° Vert : 0 8000 94220 (gratuit)



■ Finalité du PLU : réglementation et engagement

Le bilan de ces concertations fera l'objet d'une ultime présentation mercredi 9 novembre prochain au Théâtre des 2 Rives. Il sera illustré par la diffusion d'un film sur Charenton. Cet engagement de la Municipalité et des Charentonnais pour l'avenir de la Ville, sera déterminé de façon réglementaire, avant d'être arrêté officiellement lors d'un Conseil municipal début 2006.



Le Maire, Jean-Marie Brétilon, invite les Charentonnais à participer à un bilan et à une présentation de la synthèse du PLU, mercredi 9 novembre à 20h30 au T2R. Cette dernière concertation précèdera l'arrêt officiel de ce projet en Conseil municipal.

En juin dernier, lors de trois réunions publiques dans les quartiers Valmy, Bercy et Centre, la Municipalité et les Charentonnais se sont retrouvés afin de débattre du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), établi pour les quinze années à venir, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU). De nombreux projets en matière d'aménagement urbain, de circulation, de patrimoine, de logement, d'environnement, d'économie, ont été étudiés en détail, en fonction des orientations des Charentonnais, de la réglementation du PLU, et pour certains projets, de l'accord d'autres collectivités ou entreprises publiques.

Les prochaines étapes du PLU

Janvier 2006
Arrêt du projet du PLU en Conseil municipal

Fin janvier 2006
Envoi du projet du PLU aux personnes associées

Mai-juin 2006
Mise à l'enquête publique

Octobre 2006
Rapport du Commissaire enquêteur
et approbation du PLU

Des travaux qui se finalisent !

Différents travaux engagés dans les quartiers ou les équipements municipaux arrivent aujourd'hui à leur terme.

■ Travaux à la Verrière de Bercy

Fin novembre, les Charentonnais, particuliers et associations, pourront bénéficier d'un nouvel espace avec la Verrière de Bercy totalement aménagée. Les travaux ont été réalisés et financés par la Municipalité afin de répondre aux attentes des Charentonnais. "Nous sommes heureux d'offrir, en particulier aux résidents du quartier Bercy, cet espace de rencontre", se félicite le Maire, Jean-Marie Brétilon.

400 m² seront disponibles pour des réceptions de particuliers ou des activités associatives, avec une mezzanine, une salle principale, deux bureaux, sanitaires et cuisine. Coût des travaux : 345 000 €.

La verrière de Bercy sera livrée fin novembre.



■ Travaux dans les sous-sols de l'école Aristide Briand

Les importants travaux de rénovation de l'école Aristide Briand se terminent. Aujourd'hui, les locaux sont modernisés et les volumes de classes augmentés. Des espaces ateliers et bibliothèque ont également été créés.



En avril dernier, la rénovation des sous-sols débutait. Elle s'achève à la fin de ce mois de novembre, laissant place à une grande salle de 200 m² et à une salle polyvalente, dont pourront

disposer l'enseignement musical, les centres de loisirs et associations, ceci avec un accès indépendant.

De plus, un ascenseur a été installé, desservant tous les niveaux de l'école, et la rendant ainsi entièrement accessible aux personnes handicapées. Les vérifications de la salle et de l'ensemble de l'établissement seront établies entre le 1^{er} et le 10 décembre par la Commission Départementale de Sécurité. Ces derniers travaux de rénovation des sous-sols représentent un investissement de la Ville à hauteur de 880 000 €.

Villa Bergerac et 10, rue Paul Eluard

les travaux vont enfin commencer !

Depuis plus de quinze ans, la Ville insiste afin que le propriétaire, la Société Emmaüs Habitat, procède à la rénovation des logements de la Villa Bergerac et du 10, rue Paul Eluard.

La Municipalité avait déjà obtenu que la protection phonique des fenêtres de la Villa Bergerac donnant sur le quai des Carrières soit réalisée. Les travaux commenceront enfin l'an prochain, pour une durée d'environ une année. Ils sont inscrits dans le cadre des subventions départementales et en accord avec les locataires. Au programme : amélioration des façades, travaux d'électricité dans les parties communes, peinture des cages d'escaliers, amélioration des ascenseurs et des logements, travaux de sécurité, locaux adaptés à la collecte sélective...

Rappelons également que la Ville a racheté un terrain à EDF, afin d'y faire un aménagement paysager et de créer un chemin piétonnier vers le Parc de Conflans.



L'immeuble Emmaüs au 10, rue Paul Eluard va être rénové début 2006.



Villa Bergerac

■ La Ville apporte sa garantie financière

Dans le même temps, l'immeuble de 97 logements situé au 10, rue Paul Eluard et géré également par la Société Emmaüs Habitat, va être rénové début 2006 : amélioration des revêtements de façades, étanchéité et isolation des toitures, travaux d'électricité, suppression des vide-ordures et aménagement de locaux adaptés au tri sélectif, travaux dans les logements et les parties communes. Depuis le mois de juin, une protection a été installée au premier étage de l'immeuble, afin d'éviter que des morceaux de béton n'en tombent. Porte-parole des locataires, la Municipalité a insisté pour que des travaux importants de sécurité y soient réalisés.

Pour ces deux immeubles, la Ville s'est fait l'interlocuteur des résidents auprès du bailleur pour obtenir la réhabilitation.

Mais surtout, la Municipalité apporte sa garantie financière au prêt contracté par Emmaüs Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. La rénovation des immeubles n'aurait pu se réaliser sans cette garantie financière de la Ville, qui débloque ainsi la situation et permet au bailleur social de bénéficier d'un financement de 2 425 718 € à des conditions préférentielles.

9^e édition du Carrefour de l'Emploi



Gérard Larcher, Ministre délégué à l'Emploi, a félicité les élus pour cette manifestation exemplaire.

■ Un chiffre record de plus de 4 500 visiteurs

Afin de permettre aux demandeurs d'emploi d'aller à la rencontre des entreprises qui recrutait au Pavillon Baltard, la Communauté de communes avait mis des cars à leur disposition. Lors de l'inauguration, Patrick Ségalat, Vice Président chargé du développement économique, représentait le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi, qui s'est beaucoup investi dans cette manifestation, en étroite relation avec sept entreprises charentonnaises et mauritiennes présentes sur le salon (Carrefour Bercy, Hôpital Esquirol, HNSM, Randstad, Veolia, Entrepôt On Line et ERA Immobilier), toutes en mesure de proposer différents profils de poste.

Un espace kiosque affichait également des offres d'entreprises non présentes sur le salon. *"Les candidatures que nous récupérons sur place sont ensuite transmises aux entreprises avec lesquelles nous sommes en relation"* précise Isabel Mesquita, responsable du Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi. *"Il s'agit d'une opération concluante, basée sur la valeur fondamentale qu'est le dialogue. La Ville de Charenton y a participé avec ferveur."*, se sont félicités les élus.

** La Communauté de communes de Charenton le Pont – Saint Maurice, Saint-Mandé, Joinville-le-Pont, la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne (Nogent-sur-Marne et Le Perreux-sur-Marne) et Saint-Maur-des-Fossés.*

Les 5 et 6 octobre derniers, au Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne, la Communauté de communes de Charenton/Saint Maurice participait pour la première fois au Carrefour de l'Emploi.

Pendant deux jours, nombre de demandeurs d'emploi sont venus dialoguer en direct avec 75 entreprises de tous secteurs, organismes de formation, associations et institutions (Mission Locale, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et de l'Industrie, ANPE...). C'est en cela que ce rendez-vous important (plus de 4 000 offres à pourvoir), fruit de la coopération et de la mobilisation de 7 villes de l'Est Parisien*, s'est révélé une véritable opportunité pour des personnes de tous âges et de toutes qualifications, traversant une période de recherche souvent difficile à accepter. *"Cette manifestation exemplaire est une réponse moderne et adaptée aux besoins de*



Plus de 4 000 offres d'emploi étaient à pourvoir.

notre société!" a précisé Gérard Larcher, Ministre délégué à l'Emploi, en visite officielle au Carrefour de l'Emploi, accompagné de Christian Cambon, de Jean-Marie Brétillon, Président et Vice-président de la Communauté de communes de Charenton/Saint Maurice ainsi que des maires des autres communes participantes.

Bienvenue aux nouveaux commerçants

De la déco au "Grain de Charme" ... un certain art de vivre !

Annick Vermond a su créer ce qu'elle aime et a ouvert sa propre boutique de décoration. Pari gagné! "J'ai toujours aidé mes amis à décorer leur appartement. Au moment opportun, je me suis lancée. Aujourd'hui, les clients me disent qu'ils se sentent comme chez eux dans ma boutique, c'est un premier pari gagné pour moi".



Annick Vermond était Directrice conseil en agence de communication, avant de connaître une période de recherche d'emploi. Tombée sous le charme d'un appartement à Charenton, elle déménagea, puis pensa sérieusement à créer sa propre boutique d'art de la maison. C'est aujourd'hui chose faite !

■ Un projet soutenu par le Pôle Intercommunal de l'Économie et de l'Emploi

Étude de marché, enquête consommateur terrain, recherche d'un local, contacts avec des fournisseurs... Annick Vermond s'est investie une année dans ce projet, "en passant par le Service économique de la Communauté de communes pour des renseignements sur le secteur de la décoration, beaucoup de conseils et de soutien". Aujourd'hui, elle est ravie d'avoir "franchi le pas". Charenton également...

Grain de Charme
6, rue du Général Leclerc.
Tél/Fax. 01 43 78 44 23
Ouvert du mardi au samedi.



EN BREF

► LE RÉPERTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BIENTÔT ÉDITÉ

Pour la première fois, la Communauté de communes souhaite éditer un répertoire économique qui listera les entreprises industrielles, commerciales, artisanales et les professions libérales implantées à Charenton et à Saint-Maurice.

Véritable outil de communication et de promotion, ce répertoire, entièrement gratuit, offrira aux entreprises l'opportunité de mieux se connaître entre elles, de promouvoir leur savoir-faire à l'extérieur et de créer une synergie au niveau local.

Courant septembre, les sociétés du territoire ont reçu un courrier les informant de cette démarche.

Les Charentonnais qui n'ont pas reçu leur bordereau à remplir pour paraître sur ce répertoire, peuvent contacter Eliette Dervaux au 01 46 76 50 08 eliette.dervaux@charentonlepont.fr

► NOUVELLES ENTREPRISES

A&C Consulting

Ingénierie Informatique : audit-conseil, développement, avec JAVA, Oracle, 4D, d'applications de gestion répondant à tous les besoins spécifiques, réalisation de sites web marchands avec 4D Business Kit.

5, rue de Conflans
94220 Charenton-le-Pont
Tél. 01 41 74 13 93
www.ac-consulting.fr
E-mail : info@ac-consulting.fr

Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez apparaître dans le Charenton Magazine, contactez Claire Stremmer au 01 46 76 50 03.

Pour contacter Patrick SEGALAT, Vice-Président de la Communauté de Communes, chargé du développement économique : patrick.segalat@charentonlepont.fr



Le Centre Commercial Bercy 2 a mis en place une navette gratuite de 17 places, desservant les immeubles du Crédit Foncier et de Natexis Banques Populaires, du lundi au vendredi entre 11h30 et 14h30.

Espace Art et Liberté

3, place des Marseillais
Tél. 01 46 76 68 05 et 01 46 76 68 14
Ouvert du mercredi au samedi
de 13h à 18h. Entrée libre.

Expositions

Jung do Jun, calligraphie

Du 17 novembre
au 3 décembre 2005



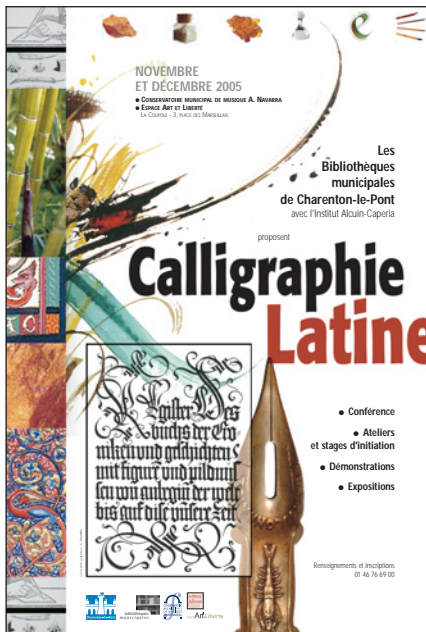
JUNG DO-JUN
정 · 도 · 준
EXPOSITION
DE CALLIGRAPHIE
ESPACE ArtLiberté

Un grand maître coréen de la technique nous entraîne dans un univers entre maîtrise gestuelle, poésie et sensualité, autour d'une sélection de calligraphies traditionnelles et contemporaines. Cette exposition s'intègre dans le cadre d'une manifestation à l'échelle de la ville, en collaboration avec les bibliothèques. De nombreuses démonstrations et animations seront proposées afin de révéler les nombreuses facettes de cet art et de ses traditions.

Vernissage, jeudi 17 novembre à 19h, en présence de Son Excellence, Monsieur Ju Chul-Ki, Ambassadeur de la République coréenne.

Journées sur la calligraphie latine avec l'Institut Alcuin-Caperia Vendredi 18 novembre à 19h

Conférence sur la calligraphie latine
"De la pierre au parchemin"
au Conservatoire municipal
de musique André Navarra.
Tarifs : 7 € et 4 €



Samedi 19 novembre

A 10h et 11h15 (adultes)
et 14h (jeunes de 8 à 12 ans)
Trois séances gratuites d'une heure
chacune à des ateliers d'initiation
à la calligraphie latine.
De 15h30 à 16h30
Démonstration sur table
à l'Espace Art et Liberté (gratuit).
De 16h30 à 17h30
Présentation des œuvres réalisées
par les Centres de loisirs
à l'Espace Art et Liberté (gratuit).
De 17h30 à 18h30
Démonstration avec appareil
au Conservatoire de musique
A. Navarra (gratuit).
Samedis 26 novembre
et 3 décembre
de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.
Deux journées de stage d'initiation
à la calligraphie latine pour adultes
à l'Espace Art et Liberté
Tarifs : 50€ les deux journées.

Espace Art et Liberté et Conservatoire
municipal de musique André Navarra
3, place des Marseillais

Renseignements et inscriptions :
01 46 76 69 00



53^e Salon de Charenton

du 19 janvier
au 11 février 2006

Les artistes Charentonnais et
Mauritiens désirant participer au
prochain Salon de Charenton,
à l'Espace Art et Liberté, sont invités
à se faire connaître au
01 46 76 68 05 ou 01 46 76 68 14,
avant le 15 novembre 2005.
Les artistes ayant participé les années
précédentes recevront automatique-
ment le formulaire d'inscription.

A l'Affiche au **T2R** & au **TVO****Paix et passions**

de Richard Wagner

Vendredi 18 novembre
à 20h30 au TVO*Par l'Estrade, Ensemble de Chambre Européen. Direction : Alexandre Piquion; Sylvaine Bertrand (mezzo-soprano).*

Programme : Siegfried-Idyll.
"Dans la plénitude du flot, dans le bruissement des échos, dans le souffle absolu où s'exhale le monde, chavirer... s'abîmer... n'être plus rien à soi... joie souveraine... joie!"
Richard Wagner – Tristan et Isolde. Un moment d'évasion assuré au travers des chants et de l'intensité poétique du romantisme allemand...

TVO : 49, rue du Maréchal
Leclerc à Saint-Maurice.

Tarifs : 27 €; 19 €; 13 €; 8 €

Brooklyn Boy

de Donald Margulies

Samedi 19 novembre à
20h30 au T2R*Mise en scène : M. Fagadau,
assisté de J. Moltes.**Avec : Stéphane Freiss, Stéphanie Fagadau, Maurice Chevit, Aïssa Maïga, Stéphane Roux-Weiss, Smadi Wolfman.*

C'est l'histoire d'un écrivain de Brooklyn, dont le succès de l'autobiographie suscite des démêlés avec ses proches. La pièce se fait interprétation de la difficulté de communiquer avec ceux que l'on aime, et ceci, enveloppé d'humour juif new-yorkais, proche d'un certain Woody Allen...

Création mondiale, jouée à la Comédie des Champs Elysées et aux Etats-Unis, "Brooklyn Boy" est une pièce incontournable, spécialement à Charenton, où Maurice Chevit, Molière 2005 du meilleur second rôle masculin pour son interprétation, vit depuis une quarantaine d'années.

T2R - Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris
Tél. 01 46 76 67 00

* Dernière minute : pour "Brooklyn Boy", tentez votre chance le soir du spectacle, des places pourraient être remises en vente.

A part ça, la vie est bellenouveau spectacle de
Jean-Jacques VanierVendredi 2 décembre à
20h30 au TVO*Mise en scène : F. Rollin, assisté de D. Gustau.*

Jean-Jacques Vanier nous fait rire sur la vie, parce que c'est compliqué d'être un homme, bien davantage encore que de comprendre comment Einstein bâtit la théorie de la relativité en partant de trois pommes reçues sur la figure. Bref, Jean-Jacques Vanier nous fera admettre, dans la dérision, l'avantage d'être une carotte!

TVO : 49, rue du Maréchal
Leclerc à Saint-Maurice.

Tarifs : 27 €; 19 €; 13 €; 8 €

Liberté créative
au **Petit t2r** !

107, rue de Paris

Printempsdans un jardin de fous
de Henri-Frédéric BlancDu 23 novembre
au 17 décembre

du mardi au samedi à 20h30

*Mise en scène : Christian Leblieq.**Avec : Alain Eloy.**Une coproduction T2R / Compagnie Hypothésarts.*

L'histoire d'un appelé à la guerre qui trouve davantage intérêt à se faire passer pour fou plutôt que de se faire pincer pour désertion. Monsieur Jeuf Côtelette, militant pour la farce qui cache les sentiments de paix et d'amour, vient nous conter l'histoire de quelqu'un qui pour une fois renonce à jouer à ce grand jeu théâtral qu'est la guerre.

**Lectures du lundi
au petit t2r**

Des rendez-vous littéraires qui permettent de découvrir ou de ré-entendre un auteur choisi et affectionné par des acteurs qui en donnent lecture durant une heure. Un moment privilégié de rencontres avec les auteurs, acteurs et metteurs en scène...

Lundi 7 novembre à 19h :

La langue du mort
de Michael Bennoun.
Lecture dirigée par Bruno Esposito.

Lundi 14 novembre à 19h :

Dessin d'une aube à l'encre noire
d'Yves Lebeau.
Lecture dirigée par Christophe Micoli.

Lundi 28 novembre à 19h :

Parabole et Quête
de José Pliya.
Lecture dirigée par Benoit Lahoz.

Lundi 5 décembre à 19h :

La poche parmentier
de Georges Perec.
Lecture dirigée par Karen Fichelson.

L'Aidapac a reçu la certification NF

L'association charentonnaise est le 1^{er} service d'aide à domicile de la région Ile-de-France à obtenir la certification NF Service "Services aux personnes à domicile". C'est la juste récompense d'une démarche de qualité que l'association s'engage à maintenir.

Dès 2001, le Conseil d'administration de l'Aidapac, présidé par Claire Dubois a entrepris un travail d'analyse de son fonctionnement dans l'objectif d'obtenir la certification NF Service. Tous les échelons de l'association se sont engagés dans une démarche de perfectionnement en vue de répondre aux exigences de cette norme, ceci durant deux années, avec le soutien d'une société de conseil.

■ Une analyse rigoureuse de l'association

Cette certification délivrée récemment par l'Afaq Afnor Certification porte sur le respect de la déontologie, l'accueil, l'analyse de la demande, l'élaboration de l'offre de service, le devis, le contrat, les dispositions de l'intervention, les compétences des personnes, le suivi, le traitement des réclamations et l'analyse de la satisfaction du client. *"Il a fallu constituer un énorme dossier et surtout porter une réflexion objective sur l'association, de même que modifier certaines pratiques, apporter des formations complémentaires et assurer un suivi permanent auprès des personnes à domicile. Nous avons également fait appel à une psychologue pour que les aides ménagères puissent se décharger de certaines difficultés auxquelles elles doivent généralement faire face."* précise Claude Martin, Président de l'Aidapac depuis avril 2005.

■ Une garantie de performance et de fiabilité

Claude Martin félicite en premier lieu Claire Dubois, à qui il a succédé, Elisabeth

Planchet, Directrice de l'Aidapac et Vincent Paris, Cadre de secteur, pour ce travail de longue haleine qu'ils ont mené depuis le départ. *"La certification NF garantit la qualité de notre service vis-à-vis des personnes que nous aidons et également de nos financeurs"* ajoute Elisabeth Planchet. *"L'aide aux personnes à domicile représente un travail complexe, passionnant et délicat. Il s'agit d'une action sociale basée sur la relation et l'écoute entre les personnes, un service qui se doit de répondre parfaitement à une demande au cas par cas"*.

L'Aidapac bénéficie du soutien permanent de la Municipalité qui vient d'acquérir un appartement situé au rez-de-chaussée du nouvel immeuble du quai des Carrières, afin d'y aménager ses locaux administratifs. D'une superficie de 150 m², ils comprendront des bureaux administratifs, une salle de réunion et des locaux sanitaires. L'aménagement a été confiée au cabinet d'architecture Chévenot/Rouvière, pour une livraison au premier trimestre 2006.

■ Les aides-ménagères, un lien humain et social

Khadija Kassoui (*notre photo*) est auxiliaire de vie sociale à l'Aidapac depuis six ans. Variant ses tâches en fonction des besoins et du potentiel des personnes qu'elle assiste, elle rend visite à quatre personnes par jour, dont Jeanine Mention. Depuis qu'elle habite à Charenton, cette dame, encore en grande partie autonome, la reçoit deux fois par semaine.

Six ans déjà d'une relation qui dépasse les tâches matérielles. *"J'apprécie beaucoup les services que Khadija me rend. Elle m'aide à faire mes courses, le ménage aussi, des choses que je ne peux plus faire toute seule parce que je n'y vois plus très clair. J'espère que ça durera le plus longtemps possible comme ça !"* souligne Jeanine Mention, consciente que Khadija Kassoui lui apporte un lien vers l'extérieur et une présence inestimables. *"C'est un échange réciproque que nous entretenons toutes les deux, car nous nous connaissons bien"* ajoute Khadija. Et Madame Mention d'ajouter : *"On parle tout en travaillant !"*



Charenton récompense ses sportifs

Mardi 22 novembre à partir de 18h30 au T2R, les sportifs charentonnais seront à l'honneur. Le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon, Daniel Blanchard, Maire-Adjoint délégué aux Sports, et les membres de la Commission des sports présideront les 12^e Trophées du Sport.

Seront à l'honneur, en présence de nombreux invités, les sportifs charentonnais qui se sont particulièrement illustrés durant la saison 2004/2005, en obtenant des titres nationaux et régionaux en individuel ou par équipes, dans toutes les disciplines. Ils représentent le dynamisme de la vie associative sportive de la Ville, la performance et la vitalité de ses clubs. La Municipalité continue de les soutenir par cette remise de Trophées, et dans leur quotidien par la mise à disposition et le maintien de la qualité de ses infrastructures. Cette cérémonie sera ponctuée de démonstrations de compétiteurs Champions d'Europe et du Monde.



Téléthon 2005, mobilisons-nous !

La journée du samedi 3 décembre sera consacrée, dans un grand mouvement de solidarité nationale, au combat contre les maladies génétiques.

Firmin Solanes, Président du Cercle des Nageurs de la Marne de Charenton (CNMC), est le coordinateur de cette nouvelle édition du Téléthon. Samedi 3 décembre, de 9h à 17h, différentes associations ainsi que les pompiers de la caserne de la Nativité, contribueront ensemble à cette importante manifestation de solidarité, afin de collecter un maximum de dons au profit de l'Association Française contre les Myopathies. Les volontaires, petits et grands, pourront participer à des épreuves de natation, effectuer un

baptême de plongée au Complexe sportif Télémaco Gouin, ou encore "courir pour les autres" sur le stade Henri Guérin ou l'Azur Olympique et l'association "Les foulées des communaux" organisent, de 9h à 17h, une course d'endurance.

Venez nombreux, soyez généreux, la science et les malades atteints de myopathie ont besoin de vous !

Les associations qui souhaiteraient participer au Téléthon 2005 peuvent se faire connaître auprès de la Direction des Sports - 16, avenue Jean Jaurès.

Tél. 01 46 76 44 01.

TÉLÉTHON 2005
2 ET 3 DÉCEMBRE

TOI ET MOI EN GUERRE CONTRE LA MALADIE

2 ET 3 DÉCEMBRE 2005

TELETHON
www.telethon.fr

3637
la ligne du don
0,15 € la minute

AFM **2** France inter **France Bleu** MA KOSTER

Cette tribune de libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



RÉTABLISSONS QUELQUES VÉRITES

Depuis quelques mois, nos élus de l'opposition municipale n'hésitaient pas à utiliser régulièrement leur colonne pour se plaindre d'être empêchés de siéger dans les commissions. La vérité est toute autre. Nous avons simplement exigé que la même règle s'applique à tous, c'est-à-dire éviter les changements de commission en cours de mandat, comme d'ailleurs une jurisprudence récente le précise. La position de la gauche n'était plus tenable et nous souhaitons sincèrement que cette politique de la chaise vide cesse car elle se privait ainsi d'un lieu de réflexion, de travail et de décision. Notre politique d'ouverture à l'égard de l'opposition lui permet de reprendre place dans les commissions et de se sortir ainsi de ce mauvais pas.

Nous voulons aussi revenir sur un autre sujet de polémique avec la gauche qui s'acharne à discréditer le CES La Cerisaie (*"le collège explose"*, *"situation intenable"* pouvait-on encore lire dernièrement) en s'appuyant sur des estimations erronées comme on a pu le constater lors de cette rentrée (744 élèves effectivement accueillis au lieu des 790 annoncés) pour affoler les parents sur les conditions d'accueil, voire de sécurité. Elle attaque la Ville et son Maire qui ne feraient rien devant une situation dégradée. Non, M. Bellaïche, on ne doit pas jouer contre son camp ! Il faut bien rappeler en premier lieu que le collège dépend exclusivement du département. Le Maire a cependant obtenu son agrandissement avec la construction de l'annexe et ne cesse de sensibiliser le Conseil général (à majorité socialo-communiste, faut-il le rappeler) à la croissance dynamique et démographique de Charenton.

Le Conseil municipal a voté l'achat du terrain du futur lycée (livraison prévue pour la rentrée 2009 si la Région respecte ses engagements). Cela libèrera à terme l'emprise du LEP Jean Jaurès qui reviendra alors à la Ville et qui pourra voir la création à cet emplacement d'un 2^e collège. Si nous avons réfléchi à plusieurs éventualités, cette solution, certes lourde et coûteuse, est la seule qui à terme est susceptible de garantir un accueil pérenne des effectifs dont on sait qu'ils seront en progression ces prochaines années. Il reste à recueillir l'assentiment de tous les intervenants sur ce projet et à prévoir une solution provisoire en attendant la construction de ce nouveau collège.

Jean-Marie BRÉTILLON
et les élus du groupe "Charenton Demain"

*Depuis le 7 octobre 2004, nos élus étaient empêchés de siéger dans les commissions municipales.
Lors du Conseil Municipal du 5 octobre, le Maire a fait droit à nos demandes.
Nos élus réintègrent donc les commissions.
Il n'y a ni gagnants, ni perdants, seule la Démocratie vient de remporter une victoire !*

**Saluons l'arrivée au sein de notre groupe de Geneviève LAMBERT. Elle remplacera Thierry BOUTOUTE appelé à de hautes fonctions à la Mairie de Nantes, que nous remercions pour son action.
Par son engagement personnel et professionnel, Geneviève LAMBERT, apportera à notre groupe une vision précise du monde de l'entreprise et nous fera profiter de son engagement social et solidaire.**

Zichron Yaacov

Une délégation de la ville de Charenton a été reçue du 6 au 10 octobre par le Maire de notre ville jumelée à Zichron Yaacov. Fait notable : le Maire a proposé à 1 ou 2 élus de notre groupe de l'accompagner en Israël.

Notre président, M. BELLAÏCHE, a pu participer à ce voyage. Au-delà de la très grande intensité de ce voyage, au cœur du berceau de nos civilisations, le programme que nous a réservé le Maire, M. ABOUTBOUL, a été d'une intensité, d'une richesse et d'une qualité qui l'a placé bien au-delà de toute espérance. Ce magazine se fera, dans le détail, l'écho de ce voyage. Il nous a semblé opportun de réserver cette tribune à ce voyage pour clairement exposer notre position sur les conséquences politiques de déplacement.

Au-delà d'un simple jumelage, la volonté de nos amis israéliens est d'entamer un processus plus profond, celui d'une coopération décentralisée, dans lequel notre ville occuperait une place centrale et dont la résultante serait l'édification d'une maison des jeunes et de la culture dans un quartier très défavorisé.

Le groupe des élus "Réunir pour Changer", prenant toutes ses responsabilités, soutiendra toute initiative allant dans ce sens.

La ville devrait, outre sa contribution financière, être le porte-parole de ces projets au sein des instances en capacité de les soutenir : les villes de Saint-Maurice et de Maisons-Alfort, le Ministère de la coopération, l'Assemblée Nationale, le Sénat, la délégation à la Francophonie, etc...

De l'autre côté de la Méditerranée, l'attente est forte et les besoins aussi.

Osons nous lancer dans un soutien, certes mesuré, qui prolongerait et intensifierait le jumelage existant.

Charenton et ses habitants ne pourront sortir que grandis de cette œuvre.

Le Conseil municipal pourra alors parler d'une seule voix.

Pour joindre vos élus :
Groupe des élus "Réunir pour Changer"
Hôtel de ville - 94225 Charenton-le-Pont Cedex

Gilles-Maurice BELLAÏCHE
entouré des élus du groupe "Réunir pour Changer"



Naissances

Avec nos plus vives félicitations

AOÛT 2005

BRITO Sofia. HELLEUX Clément. HAYOUN Noémie. CHIMÈNES Maxence. REGIS Philippe. BRAHIMI Faiz. JOURD'HUY Claire. LEMPEREUR Théo. QUIN-TON Arthur. MANGIN Eva. SAMAMA Alan. LAJAVARDI Azadeh. ROUX-MARTELLIERE Julien. DA SILVA AFONSO Adriana. JOLY Julia. DURRIEU-BRUNEAU Tom. BORDET Alice. HAMMEL-MONZON Valentina. QUILLEVERE Maëlys. CHALABI Nais. ARCHIERI Océane. de MONCUIT de BOIS CUILLÉ Maxime. LOUGARRE Maxence. CADY Jade. MONCARRÉ Kézia. MATEOS MARTIN Elsa. SERTOUR Arno. SOUMAA Basma. ROYOUS Issya. ALVA-HUBERT Clément. LEROUX Léonie. LALLIAT Tom. ATTIA Avy. KHEMICI Mona-Taninna (1^e jumelle). KHEMICI Lisa-Hella (2nd jumelle). LE DRESSAY Enzo. VIRLEUX Chloé. BREUZET Marion. HADDOUCHI Céline. WATRIN Romy. RUSAKIEWICZ Mathis. ECKENBERG-FRIEDLANDER Marius. MASLI Camélia. RIBOT-GUELTON Ana.

SEPTEMBRE 2005

BOUNACER Sarah. ELBAZ Evah. PETIT Constance. JBILOU Elisa. CUCINIELLO Eléa. STABLO Rayan.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

AOÛT 2005

IBRAHIM Evine et YAHIAOUI Zoubir. PASCAL Anette et GLAUCIE Joel. SPENGLER Magali et MARCEL Jérôme. GAZEAU Marianne et KEFI Chamseddine.

SEPTEMBRE 2005

SEBAN Rebecca et LAFOND Jonathan. CAVAILLES Maaike et Des VOEUX Richard. GANIER Murièle et BILLAUD Antoine. WENGER Géraldine et HÄNNI Jean-Christophe. VOICA Daniela et NABETH David. FAVRE Valérie et LEROUX Luc. MAHMOUD Lina et LE GUEN Arnaud. IMHAUS Elise et JURIE Stéphane.

Décès

Avec nos sincères condoléances

AOÛT 2005

GÉNINI Paul. VALLEZ Emile. APELOIG Gabriel. CANTEGREL Jean-Jacques. BOYEAUX Alain. LECLERCQ Ildebert. PERREL Jean. GRYNBAUM Sonia épouse SZPIRO.

SEPTEMBRE 2005

SOUTO Luis. DARNÉ Jacqueline Vve DIONIS du SEJOUR.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en novembre 1989 doivent venir se faire recenser de novembre 2005 à février 2006. Ceux nés en décembre 1989 doivent venir se faire recenser de décembre 2005 à mars 2006. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.

- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Au Service État civil, 16 rue de Sully.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.

Permanence Etat Civil : samedi matin 8 h 30 à 12 h.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 17 novembre à 19h30, en Mairie (1^{er} étage).

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, jeudi 24 novembre à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition le 2^e mercredi du mois : mercredi 9 novembre et le 4^e samedi du mois : samedi 26 novembre, avenue Jean Jaurès, face au marché couvert de 8 h à 12 h.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01 48 52 31 17

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
Appelez le 15.

Pharmacies de garde

● Dimanche 6 novembre
Setbon - 1, rue du Pont
Tél. 01 43 68 26 26

● Vendredi 11 novembre
Dike-Bonneval - 24, rue Adrien
Damalix (Saint-Maurice)
Tél. 01 43 68 08 13



● Dimanche 13 novembre
Lienhard - 118, rue de Paris
Tél. 01 43 68 18 32

● Dimanche 20 novembre
Saféno - 7, rue Mal Leclerc
Tél. 01 43 96 44 93

● Dimanche 27 novembre
Bernhard - 68 bis, rue de Paris
Tél. 01 43 68 00 38

● Dimanche 4 décembre
Krief- 54, rue de Paris
Tél. 01 43 68 01 41

Venez fêter le Beaujolais nouveau *

- Jeudi 17 novembre
avec l'association des résidents de
Charenton Bercy

- Samedi 19 novembre
avec les commerçants du marché
couvert : animation musicale et plus
de 600 bouteilles à gagner !

- Samedi 19 novembre à 20 h
avec le Lions Club de Charenton :
Dîner spectacle dansant à l'Espace
Toffoli. Participation : 40 €
Réservation : Gilbert Vieira
06 63 69 11 19

* *L'abus d'alcool est dangereux pour la
santé. À consommer avec modération.*

Charenton Magazine n°109 novembre 2005

Hôtel de Ville 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon

Réalisation : Direction de la Communication - Tél : 01 46 76 48 10

Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte.

Rédaction : Guillemette Rouchès - Corinne Bellotte (sauf p. 3, 12 et 26),

en collaboration avec les services municipaux

Crédit photos : F. Furgolle - M. Moore - G. Rouchès - I. Stéfani

Mise en page : Cyrille Doumbé

Site Internet : <http://www.charentonlepont.fr>

Impression : Actis

Supplément "La Vie des Quartiers"

Rédaction : Guillemette Rouchès en collaboration avec le Service des

Archives municipales

Conception graphique : Delphine Navarro

12^e Trophées du Sport



Mardi 22
novembre 2005
à 18h30 au T2R

Théâtre des 2 Rives

107, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont
M° Charenton-Ecoles

